

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article3172>

# Les circulaires de la semaine

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mardi 10 avril 2012

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous  
droits réservés

---

**Aide juridictionnelle / Revalorisation des pensions de vieillesse / Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) / Revalorisation des prestations familiales. / Campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées / Elections présidentielles (procuration, listes électorales et casier judiciaire) / Informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux / Rapport annuel sur les dépenses consacrées aux aides d'Etat en 2011 par les collectivités territoriales et leurs groupements / Malus applicable aux voitures particulières les plus polluantes / Taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel / Taxe générale sur les activités polluantes / Dotation d'aménagement des communes ultra-marines / Fixation des taux des quatre taxes directes locales en 2012 / Dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes, des EPCI et des départements / Droits et taxes applicables aux produits énergétiques à compter du 1er avril 2012 / Crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale en faveur des économies d'énergie et du développement durable / Axes prioritaires du contrôle de légalité en matière de fonction publique territoriale / Extension des possibilités de recours aux procédures d'ordonnance pénale, de transaction et de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) / Risques d'incendie et de panique dans les hôtels, cafés et restaurants détenteurs d'une licence d'entrepreneur de spectacle de 1ère catégorie / Préparation des stationnements estivaux des grands groupes de caravanes de gens du voyage / Formation des sapeurs-pompiers / Examens nécessaires à l'obtention de la qualité d'agent des services permanents de sécurité incendie et d'assistance à personnes (intégration de la nouvelle réglementation sur les immeubles de grande hauteur) / Contrôle des armes**

[1]

## Action sociale et logement

- Circulaire du 21 mars 2012 relative au décret n° 2012-350 du 12 mars 2012 portant [diverses dispositions en matière d'aide juridictionnelle et d'aide à l'intervention de l'avocat](#) dispositions d'application de l'article 54 de la loi n°2011-900 du 29 juillet 2011 de finances rectificative pour 2011. NOR : JUST1208531C
  - Circulaire interministérielle N°DSS/3A/2012/128 du 28 mars 2012 relative à la [revalorisation des pensions de vieillesse au 1er avril 2012](#) [2] NOR : ETSS1208933C
  - Circulaire du 29/03/2012 relative à l'[amélioration du fonctionnement des services intégrés d'accueil et d'orientation \(SIAO\)](#) [3] NOR : SCSA1209073C
  - Circulaire interministérielle N° DSS/2B/2012/138 du 29 mars 2012 relative à la [revalorisation des prestations familiales servies dans les départements d'outre-mer \(hors Mayotte\) au 1er avril 2012](#) NOR : ETSS1209419C
  - Circulaire interministérielle N° DSS/SD2B/2012/137 du 29 mars 2012 relative à la [revalorisation des prestations familiales servies en métropole au 1er avril 2012](#) NOR : ETSS1209418C
  - Circulaire du 5/04/2012 relative aux [orientations de l'exercice 2012 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées](#) NOR : SCSA1210143
- 

## Elections

- Circulaire du 15 mars 2012 relative à l'[ouverture du casier judiciaire national pour le 1er tour des élections présidentielles et législatives les 22 avril et 10 juin 2012 et aux modalités de délivrance du bulletin n°2 électoral](#) NOR : JUSD1207942C
  - Circulaire du 27 mars 2012 relative aux [élections du Président de la République et aux élections législatives - Etablissement des procurations - Inscription sur les listes électorales](#) NOR : JUSC1208997C
- 

## Fiscalité et finances publiques

- Circulaire du 09/03/2012 relative aux [informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux pour 2012](#) [4] NOR : COTB1204162C
- Circulaire du 15/03/2012 relative à la [Dotation globale de fonctionnement 2012 - Répartition de la dotation de compensation des EPCI](#) NOR : COTB1205598C
- Circulaire du 23/03/2012 relative à la [mise en œuvre de l'article L1511-1 du code général des collectivités territoriales \(CGCT\) : rapport annuel sur les dépenses consacrées aux aides d'État en 2011 par les collectivités territoriales et leurs groupements](#) [5] NOR : COTB1207032C

- Instruction du 23/03/2012 relative au [malus applicable aux voitures particulières les plus polluantes](#) [6] NOR : ECEL1230008J
  
  - Circulaire du 26/03/2012 relative à la [fixation des taux des quatre taxes directes locales en 2012](#) [7] NOR : COTB1206619C
  
  - Instruction du 26/03/2012 relative à la [Dotation Globale de Fonctionnement \(DGF\) des départements de métropole pour l'année 2012](#) [8] NOR : COTB1206667C
  
  - Instruction du 27/03/2012 relative à la [taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel](#) [9] NOR : BCRD1209070C
  
  - Circulaire du 27/03/2012 relative à la [taxe générale sur les activités polluantes](#) [10] NOR : BCRD1207297C
  
  - Instruction du 28/03/2012 relative à la [répartition des quotes-parts DSU/DSR et DNP de la dotation d'aménagement des communes et circonscriptions territoriales d'outre-mer au titre de l'année 2012](#) [11] NOR : COTB1207676C
  
  - Instruction du 28/03/2012 relative à la [Dotation Globale de Fonctionnement \(DGF\) 2012 - Répartition de la dotation forfaitaire des communes](#) NOR : COTB1205604C
  
  - Instruction du 30/03/2012 relative aux [droits et taxes applicables aux produits énergétiques à compter du 1er avril 2012](#) [12] NOR : BCRD1209502C
  
  - Circulaire du 2/04/2012 relative à l'impôt sur le revenu. [Crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale en faveur des économies d'énergie et du développement durable. Prorogation et aménagement du dispositif](#) NOR : ECEL1220486J
- 

## Fonction publique

- Instruction du 2/03/2012 du Gouvernement relative aux [axes prioritaires du contrôle de légalité en matière de fonction publique territoriale](#) NOR : IOCB1206762
- 

## Justice

- Circulaire du 20 mars 2012 présentant les dispositions de la loi du 13 décembre 2011 relative à la [répartition des contentieux et à l'allègement de certaines procédures juridictionnelles étendant les procédures d'ordonnance pénale et de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité](#) NOR : JUSD1208381C
- 

## Pouvoirs de police

– Circulaire du 24/02/2012 relative au [classement des hôtels, cafés et restaurants demandeurs d'une licence d'entrepreneur de spectacle de 1ère catégorie](#) [13] NOR : IOCE1205991C

– Circulaire du 23/03/2012 relative à la [préparation des stationnements estivaux des grands groupes de caravanes de gens du voyage](#) [14] NOR : IOCD1208696C

---

## Sécurité civile et SDIS

– Circulaire du 21/02/2012 relative à l'[expérimentation de la formation des sapeurs-pompiers](#) [15] NOR : IOCE1206497C

– Circulaire du 21/02/2012 relative à l'[entrée en application des nouveaux QCM intégrant la nouvelle réglementation sur les immeubles de grande hauteur qui entre en vigueur le 1er avril 2012, destinés aux examens nécessaires à l'obtention de la qualité d'agent des services permanents de sécurité incendie et d'assistance à personnes \(SSIAP\)](#) [16] NOR : IOCE1205976C

---

## Sécurité publique

– Circulaire du 22 mars 2012 présentant les dispositions pénales d'application immédiate de la loi n° 2012-304 du 6 mars 2012 relative à l'établissement d'un [contrôle des armes moderne, simplifié et préventif](#) NOR : JUSD1208546C

---



---

[1] Photo : © Kret

[2] Les pensions de vieillesse du régime général sont revalorisées du coefficient de 1,021 au 1er avril 2012

[3] La circulaire rappelle les missions essentielles du SIAO, pierre angulaire de la refondation du dispositif de l'hébergement et de l'accès au logement. Elle précise les conditions de l'amélioration de fonctionnement du dispositif afin d'offrir aux usagers du SIAO un service adapté à leurs besoins.

[4] Cette circulaire présente les nouvelles dispositions afférentes à la fiscalité locale prévues, notamment par la loi de finances pour 2012 (n°)

2011-1977 du 28 décembre 2011), par les lois de finances rectificatives pour 2011 (n°2011-900 du 29 juillet 2011 et n° 2011-1978 du 28 décembre 2011 notamment), et par différentes dispositions réglementaires.

[5] La circulaire rappelle les conditions d'élaboration des rapports annuels des aides allouées par les collectivités locales aux entreprises pour l'année 2011 (sixième exercice) en application de l'article L.1511-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

[6] L'article 63 de la loi n° 2007-1824 du 25 décembre 2007 de finances rectificative pour 2007, codifié à l'article 1011 bis du code général des impôts (CGI), a institué un malus applicable aux voitures particulières les plus polluantes. Ce malus est établi en fonction du nombre de grammes de dioxyde de carbone (CO2) émis par kilomètre pour les véhicules qui ont fait l'objet d'une réception communautaire et en fonction de la puissance fiscale pour les véhicules qui n'ont pas fait l'objet d'une telle réception. Ce dispositif a été complété depuis par l'article 93 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010 et par l'article 55 de la loi n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012. La présente instruction a pour objet de présenter ces deux mesures qui concernent pour la première les modalités de calcul de la taxe applicable aux véhicules introduits en France après avoir été immatriculés à l'étranger et pour la seconde le tarif du malus applicable à compter du 1er janvier 2012. La présente instruction apporte également des précisions sur les modalités générales d'application du malus en consolidant les commentaires de ces différents textes.

[7] Cette circulaire commente les règles applicables au vote des taux des impôts locaux par les communes, établissements publics de coopération intercommunale et les départements, et prend en compte les dernières dispositions législatives adoptées.

[8] La présente circulaire a pour objet de vous préciser les modalités de répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des départements de métropole pour 2012. La fiche de notification de l'attribution individuelle de votre département vous est adressée par l'intranet Colbert - Départemental

[9] La circulaire précise les règles de perception et d'exonération de la taxe intérieure sur le gaz naturel. Elle précise les procédures applicables et le champ des différents cas d'exonération prévus.

[10] La circulaire présente les composantes de la TGAP ainsi que les modalités de déclaration et de paiement de cette taxe.

[11] Instructions relatives à la répartition des deux quotes-parts DSU/DSR et DNP de la dotation d'aménagement des communes des départements d'outre-mer, de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie, du Département de Mayotte, de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et des circonscriptions territoriales de Wallis-et-Futuna. Modalités de répartition et de versement. Montants à notifier aux communes et circonscriptions territoriales.

[12] A compter du 1er avril 2012, sont modifiés : - les taux de la redevance perçue pour le compte du Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers.

[13] La détention d'une licence d'entrepreneur de spectacle de 1ère catégorie, prévue par le code du travail, ne modifie pas le classement prononcé en application du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

[14] Les préfets sont appelés à suivre la démarche entreprise par l'association "Actions Grands Passages" (AGP) auprès des maires des communes dans lesquelles sont envisagés des déplacements de grands groupes de caravanes de gens du voyage au cours de l'été 2012.

[15] Afin d'organiser la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et de garantir l'unicité de doctrine des enseignements dispensés, la direction chargée de la sécurité civile a élaboré, en 2006, le guide national de référence des emplois, des activités et des formations de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Après six années de mise en œuvre, ce guide doit évoluer pour permettre une meilleure adéquation des contenus de formations aux activités et emplois réellement exercés par les sapeurs-pompiers. Cette évolution passe par la mise en œuvre de référentiels emplois, activités, compétences des sapeurs-pompiers, qui laissent aux services départementaux d'incendie et de secours la maîtrise de l'ingénierie pédagogique des formations. La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation de ces référentiels emplois, activités, compétences des sapeurs-pompiers.

[16] La présente circulaire a pour objectif d'expliquer la mise en œuvre des nouveaux QCM SSIAP pour tenir compte de l'évolution réglementaire

relative à la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique suite à la publication de l'arrêté du 30 décembre 2011.